

undefined - vendredi 3 juin 2022

Eurométropole Nord

ECKWERSHEIM

La reconstruction du club house est sur les rails

F.H.



En raison de la conjoncture, le coût prévisionnel des travaux du club house subit une hausse d'environ 7,1 % par rapport au montant initial : de quoi susciter des interrogations. Photo DNA /F.H.

Après l'incendie qui a ravagé le club house, la commune vient d'adopter l'avant-projet définitif de reconstruction d'un équipement sportif. Un dossier rendu complexe par l'augmentation du coût des travaux.

En introduction de la séance du conseil municipal du 24 mai, Ronan Galinier, chargé de projets chez MP Conseil assistant maître d'ouvrage, a présenté l'avant-projet définitif (APD) de construction du club house.

Au vu de la conjoncture actuelle (hausse des coûts des matériaux, de l'énergie) [le coût prévisionnel des travaux passe à 1 645 174 € HT](#) , soit une hausse d'environ 7,1 % par rapport au montant annoncé lors du conseil municipal du 15 décembre 2021. L'APD est soumis à l'approbation des élus.

Les questions ont été nombreuses et pertinentes. « Est-ce qu'on peut se le payer » ? Oui, d'après la commission des finances. « Les honoraires du cabinet d'architecture Rey De Crecy peuvent-ils être gelés ? » La commune avait déjà négocié le pourcentage d'honoraires sur le montant des travaux HT qui est passé de 15,79 % à 14 %. « Est-ce normal qu'ils soient indexés sur les augmentations du coût des matériels et de l'énergie liée à la situation de crise mondiale actuelle ? Qu'en est-il des subventions ? » Deux d'entre elles sont validées : 150 000 € de dotation d'équipement des territoires de l'État et 100 000 € de la Collectivité européenne d'Alsace. D'autres demandes sont en

cours.

Pour l'équipe municipale, renoncer au projet est inconcevable. Le club de vélo (qui a fêté ses cent ans), le club de football (cinquante ans) et les associations du village souffrent grandement de l'absence de club house, [depuis l'incendie de juillet 2019](#). Leurs activités insufflent une dynamique à la commune. Ne pas les soutenir serait une « erreur fondamentale », estime le maire Camille Bader.

Peut-on ajourner ce point de l'ordre du jour ? Impossible, car [l'assureur Groupama a déjà débloqué une première enveloppe](#). Il impose la reconstruction d'un bâtiment associatif avec une réception des travaux d'ici fin décembre 2023, date butoir.

Peut-on économiser sur les espaces verts ? Le coefficient de biotope impose une part de la surface totale qui soit aménagée et consacrée définitivement à la nature pour le maintien de la biodiversité.

Suite à ces changements induits par la crise qui ont suscité des interrogations, trois membres de la majorité ont pris leurs distances, par prudence, par rapport à cet APD avec deux absentions et une voix « contre ».

Le planning prévisionnel est établi comme suit : dépôt du permis de construire d'ici fin juin 2022 et démarrage des travaux si possible d'ici fin décembre 2022, début 2023.

1 645174€ Soit e coût prévisionnel des travaux, selon la conjoncture actuelle



Réunion du conseil municipal dans la salle du conseil de la mairie mardi 24 mai Photo DNA /F.H